

INVESTITURE DE LIGUE

Les candidats présentés par les Ligues Régionales doivent joindre à leur candidature la présente attestation certifiant qu'ils ont reçu l'investiture de la Ligue, ce au plus tard **le 21 mai 2022**. À défaut, il ne pourra pas en être fait mention.

Je, soussigné en qualité de Président, atteste que

Mr / Mme a reçu l'investiture

de la Ligue Motocycliste Régionale de pour candidater à :



Commission de Motocross (1 poste à pourvoir)

DATE

SIGNATURE

CACHET DE LA LIGUE